



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 599

Texte de la question

M Jean-Claude Gayssot appelle l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur l'avenir de l'entreprise dranceenne appartenant a la Societe de brasserie. Sous couvert d'un plan denomme officiellement « plan de modernisation », le groupe Heineken prevoit la fermeture de l'usine de Drancy, qui compte actuellement plus de 300 salaries, pour l'annee 1990. Maurice Niles, le maire de cette commune de 60 000 habitants, dont 3 700 connaissent le chomage (1 200 jeunes parmi eux), a ete sollicite pour discuter des modalites du plan social mis en place pour, soi-disant, trouver des solutions « humaines ». Or, cette entreprise dranceenne qui fabrique la biere 33 est viable : le maire et la population dranceenne refusent donc categoriquement son depart qui engendrerait de lourdes consequences sur l'emploi et priverait Drancy de ressources fiscales importantes et dont les habitants devraient faire les frais. En consequence, il lui demande quelles demarches concretes et rapides il entend mettre en oeuvre pour que cette entreprise poursuive son activite a Drancy.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'agriculture et de la foret rappelle a l'honorable parlementaire que la brasserie francaise connait depuis une dizaine d'annees de graves difficultes liees a une regression du marche de la biere et a une concurrence tres vive de la part des brasseurs etrangers. La fermeture de la brasserie de Drancy s'inscrit dans un plan de restructuration general de la Societe francaise de brasserie qui ne verra subsister d'ici deux a trois ans que trois unites de production sur les cinq implantees actuellement en France. Selon les renseignements obtenus aupres de l'entreprise, la recherche de solutions aux problemes poses par la fermeture de l'usine de Drancy visera en priorite la reconversion des salaries et non le simple financement de leur depart. La Societe francaise de brasserie a notamment prevu des mesures d'accompagnement destinees a permettre la creation d'activites industrielles sur le site de Drancy. Le Gouvernement veillera a ce que la societe prenne ses responsabilites en mettant tout en oeuvre pour favoriser le reclassement de l'ensemble de son personnel et l'implantation d'industries nouvelles dans le perimetre economique de la brasserie.

Données clés

Auteur : [M. Gayssot Jean-Claude](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 599

Rubrique : Boissons et alcools

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 1988, page 2171